

Association "Le Terroir"  
127 Chemin de la Castellane  
07150 VALLON PONT D'ARC  
☎/Fax 04 75 37 16 83  
é-mail : [jean.haize@wanadoo.fr](mailto:jean.haize@wanadoo.fr)

Monsieur le Président de la

COMMISSION PARTICULIERE  
DU "GRAND DEBAT"

26 Bd St Roch  
84000 AVIGNON

Vallon Pont d'Arc, le 20/07/2006

Monsieur le Président,

L'association "Le Terroir" de Vallon Pont d'Arc a pris l'initiative d'organiser une réunion publique le 7 Juillet 2006, dans le cadre du "grand débat" lancé par les Ministères des Transports, de l'Ecologie et du Développement durable" sur les transports en Vallée du Rhône pour l'horizon 2020.

L'objectif recherché de cette association était de donner aux habitants la possibilité d'exprimer leur point de vue et d'échanger avec trois personnalités leur vision sur le "devenir des transports" : (M. Max DIVOL, Conseiller Général de l'Ardèche U.P.A, M. François JACQUART, Conseiller régional P.C.F., M. Sébastien MICHEL, responsable département Ardèche U.M.P)

Les propositions pour pallier à la saturation de l'autoroute A7 sont :

le doublement des voies existantes – que l'assistance n'apprécie pas en raison notamment du développement de l'effet de serre et de la confiscation de surfaces agricoles importantes.  
Ou l'autoroute de délestage – dite "la piémontaise" qui passerait par l'Ardèche (Valence, Privas, Alès)

Le désenclavement de l' Ardèche et plus particulièrement de l'Ardèche du Sud – où nous sommes – a retenu spontanément l'attention de l'assistance . Une voie express ( 2 fois 2 voies) aurait la préférence sur l'autoroute, car elle permet de mieux irriguer le territoire qu'elle traverse.

Au cours de l'échange, l'assistance a découvert que son souhait risquait de ne pas être retenu car les sources de financement, de provenance différentes(état ou région et département) influenceront et pèseront sur la décision finale.

Proposition a été faite que si l'axe routier 2 fois 2 voies, était ce qui convenait le mieux pour redynamiser l'activité économique par le désenclavement, la règle d'une péréquation pour l'aménagement du territoire devrait être fortement suggérée. La participation de l'Etat au travers du reversement d'une partie des 46 Milliards récupérés par la cession de la gestion des Autoroutes a été demandée.

En complémentarité de ce besoin de désenclavement, l'amélioration du réseau routier existant a été fortement évoquée : des espaces de circulation pour les cyclistes, les piétons,l'aménagement de voies vertes pour les touristes ou les autochtones; les transports collectifs sont aussi préoccupation

pour les habitants, les charges de déplacement individuel étant de plus en plus onéreuses, font que tout développement collectif apparaît comme une aide pour les plus déshérités et créerait une situation plus égalitaire.

Le pétrole, principale source d'énergie, étant en voie d'épuisement, la recherche d'autres énergies s'impose et plus particulièrement le bio carburant pouvant être, pour notre département, une ressource économique non négligeable.

Les présents à cette réunion ont invité les intercommunalités à s'emparer de ces suggestions pour les traiter à l'échelle du département en se penchant également sur le système carte orange, trajet domicile/travail, covoiturage etc... Mais les transports par voie fluviale et train ont retenu vivement l'attention. (exemples : la production de l'entreprise B.S.N. à La Bégude, pourrait être acheminée par le rail, tout comme les futurs visiteurs de la restitution de la Grotte Chauvet)

Le ferroutage, cette alliance de la route et du rail qu'il serait souhaitable de développer, nécessitera la production d'un matériel spécial : la gare du Teil en Ardèche étant en capacité de recevoir un tel équipement, pourquoi la fabrication de ces équipements ne pourrait-elle pas être envisageable à proximité ?

Les regrets quant à la disparition du train dans notre département très touristique, se portent aussi sur l'abandon du projet de liaison du canal Rhône/Rhin : faire passer sur l'eau des milliers de camions sans pollution, tout comme par le rail, qui lui utilise une largeur d'emprise 10 à 13 fois inférieure à celle de l'autoroute, fait partie d'un délestage écologique, efficace pour demain et à mettre en place en complémentarité.

Préserver la planète devient une urgence : la pollution à l'ozone de notre région est malheureusement d'actualité.

L'association "le Terroir" émet quelques regrets : l'aménagement du territoire touche au cadre de vie des citoyens, il est donc dommage que de telles assemblées n'aient pas été d'avantage organisées et vulgarisées. Notre sentiment et c'est aussi celui de l'assemblée, est que le citoyen a, encore une fois, été un peu laissé de côté, d'où leur proposition de l'organisation d'un référendum dans le département de l'Ardèche qui selon nos invités est techniquement possible.

Nous restons à votre disposition et vous prions de croire, Monsieur le Président, à nos salutations distinguées.

Jean HAIZE